

Sucre : derrière la douceur, un marché de brutes

Titre(s) : Sucre : derrière la douceur, un marché de brutes [[périodique]]

Ensemble : Alternatives économiques 466

Editeur, producteur : 01/01/26

Description matérielle : pp.62-65

ISSN : 0247-3739

Note sur la description matérielle : 4

Résumé ou extrait : Chaque Français ne devrait pas consommer plus de 100 g de sucres par jour selon l'Anses, mais 20 % des enfants et 30 % des hommes adultes dépassent cette limite, notamment à cause de l'alcool. Cette surconsommation est liée à des problèmes de surpoids, de diabète et de maladies cardiovasculaires. Le sucre, omniprésent dans l'alimentation, est utilisé par l'industrie agroalimentaire comme exhausteur de goût, texturant et colorant, s'ajoutant aux glucides naturellement présents dans les aliments. En France, près de 20 000 planteurs cultivent la betterave sur plus de 400 000 hectares, principalement dans le Centre, la Normandie et les Hauts-de-France. Environ 4,5 millions de tonnes de sucre sont produites chaque année, faisant de la France le premier producteur européen et le neuvième mondial. 20 % des betteraves servent à produire de l'éthanol, soit 15 millions d'hectolitres en 2024, ce qui ne représente que 4 % de la production brésilienne. Le marché du sucre est très mondialisé et volatile. 80 % du sucre mondial provient de la canne à sucre, principalement cultivée au Brésil, en Inde et en Chine. Le marché est soumis à de fortes fluctuations de prix, amplifiées par la spéculation et les décisions politiques des grands pays producteurs. Depuis la fin des quotas européens en 2017, le prix du sucre français a connu de fortes variations : il est passé à plus de 1 200 euros la tonne début 2023, puis est retombé à environ 400 euros. Les betteraviers français réclament le retour de mécanismes de gestion du marché, comme le stockage, la distillation ou la suspension des importations en cas de crise, et souhaitent continuer à exporter 40 % de leur production vers le sud de l'Europe. Le marché européen est protégé par des droits de douane élevés : 339 euros par tonne sur le sucre blanc et 419 euros sur le sucre roux. Malgré cela, l'UE a ouvert son marché à travers divers accords commerciaux : 700 000 tonnes de sucre par an sans droit de douane (quotas CXL), 300 000 tonnes pour les pays d'Amérique centrale, 150 000 tonnes pour l'Afrique du Sud, et jusqu'à 2 millions de tonnes pour les pays les moins avancés via l'accord " Tout sauf les armes ". L'accord avec le Mercosur prévoit 200 000 tonnes supplémentaires. En théorie, près de 4 millions de tonnes de sucre pourraient être importées chaque année, soit un quart de la production européenne, mais en pratique, seuls 1,3 million de tonnes ont été importés en 2023-2024 et 600 000 tonnes en 2024-2025. L'Ukraine a exporté près de 700 000 tonnes en 2023 grâce à des mesures exceptionnelles. La canne à sucre présente un rendement sucrier dix fois supérieur à celui de la betterave par hectare. à La Réunion, le revenu de la canne atteint près de 8 000 €/ha, contre 1 500 à 2 000 €/ha pour la betterave en métropole, 1 000 €/ha pour l'orge et 500 €/ha pour le pois. La betterave ne peut cependant pas être cultivée en trop grande proportion à cause de contraintes agronomiques, contrairement à la canne qui peut occuper de vastes surfaces. La canne à sucre est très gourmande en eau, nécessitant environ 2 mètres

d'eau par cycle végétatif, contre 600 mm pour la betterave et 800 mm pour le maïs. Elle est aussi responsable de déforestation dans certains pays. Les traitements phytosanitaires sont moindres en Guadeloupe et Martinique (3 traitements/an) qu'en métropole (16 traitements/an pour la betterave). Le Brésil cultive de la canne OGM résistante à la pyrale depuis 2017, alors que les OGM sont interdits en Europe. La production mondiale de sucre devrait passer de 178 millions de tonnes aujourd'hui à 202 millions de tonnes d'ici dix ans, selon la FAO. Cette croissance viendra principalement de l'Inde, de l'Indonésie et du Pakistan, où la population et le pouvoir d'achat augmentent. En Europe et en Amérique du Nord, la consommation devrait rester stable ou diminuer. La production de sucre biologique reste marginale à l'échelle mondiale, représentant seulement 0,3 % des volumes, soit sept fois moins que le blé (2 % des surfaces). Les grandes plantations de canne à sucre, notamment au Brésil et en Thaïlande, posent des problèmes sociaux liés à l'accès à la terre, aux conditions de travail et aux salaires. La filière sucrière, très mondialisée et compétitive, est aussi l'une des moins écologiques, avec des impacts importants sur l'environnement et la biodiversité.

Sujet - Nom commun : Sucre -- Industrie et commerce